



Numéro 1 - juin 1997

INFO... PHIL

Bulletin d'information du Club philatélique de Bulle

Hourra notre bulletin philatélique est né ...!!!

Le comité philatélique de Bulle est heureux de pouvoir enfin vous présenter le premier bulletin philatélique du club. Celui-ci paraîtra trois fois par année et sera bien sûr gratis (quelle aubaine !).

Le but de cette brochure est de

- ♦ parler de la vie du club (travail du comité, PV des assemblées...)
- ♦ faire de la propagande pour des expositions
- ♦ faire de la publicité pour du matériel philatélique ou autre
- ♦ présenter tous les membres du club
- ♦ élaborer des articles sur la philatélie en générale (techniques d'impression, règles des expositions)
- ♦ faire part à nos lecteurs des collections de nos membres
- ♦ créer une rubrique réponse à tout, ...

Bref il y a des idées de création, de la diversité en perspective, et bien entendu du travail sur la planche !

Notre vœu le plus cher est de créer un bulletin interactif, alors toutes vos idées, propositions d'articles sont les bien venues. Nous comptons sur votre aide pour mener à bien ce travail. Merci d'avance.

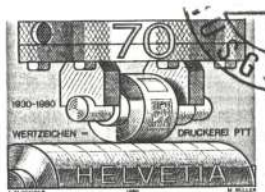
Dossier pratique N° 1 (1/2)

Reprise de l'article de Jacques GERVAIS

Le timbre est-il une estampe ?

Les différents procédés d'impression des timbres-poste.

Le dictionnaire Larousse donne du mot estampe, la définition suivante : image imprimée après avoir été gravée sur *cuivre* ou sur *bois*. Cette définition nous semble beaucoup trop limitative pour deux raisons : d'abord parce qu'elle écarte les gravures faites sur un matériau autre que le cuivre et le bois, (Picasso a gravé sur *linoléum* d'admirables estampes). Ensuite elle exclut les lithographies, qui, dessinées sur pierre litho, sont également des estampes. Nous proposerons cette définition : *image imprimée en se servant d'une planche obtenue à partir d'une gravure ou en utilisant une pierre lithographique obtenue à partir d'un dessin*. Les deux maîtres-mots de cette définition sont *gravure* et *dessin* ; pour qu'il y ait estampe, il faut qu'il y ait à l'origine une gravure ou un dessin; alors entre l'objet et sa reproduction imprimée s'est interposé l'homme avec sa vision propre des choses, sont habileté, ses hésitations, ses repentirs et ses défaillances. Cette définition exclut les techniques qui utilisent des procédés photomécaniques.



C'est en partant de cette idée que nous voulons étudier les différents moyens d'impression des timbres, en examinant d'abord ceux qui donnent le jour à un timbre-estampe (création d'un cliché d'impression à partir d'une *gravure* ou d'une *dessin*) puis ceux qui créent un timbre-reproduction (cliché obtenu à partir d'un moyen photomécanique).

1. LE TIMBRE-ESTAMPE.

Avant d'aller plus loin, rappelons les trois principes de base d'impression :

- *Planches en relief* : les parties imprimantes du cliché sont en relief, les parties non imprimantes en creux; l'encre est déposée sur les reliefs (*typographie*).

- *Planches en creux* : les parties imprimantes du cliché sont en creux, les parties non imprimantes restent sur le plan du cliché. L'encre est déposée dans les creux de la planche qui est ensuite essuyée ou raclée afin d'enlever ce qui est resté à la surface de la forme. Il subsiste alors dans les creux une épaisseur d'encre variable selon la profondeur gravée. Le papier convenablement pressé ira « chercher » l'encre dans les tailles (*taille-douce*).

- *Planches planes* : les surfaces imprimantes et non imprimantes sont sur le même plan. Un traitement spécial rend les premières réceptives à l'encre, les secondes non réceptives. Ce traitement est basé sur l'antagonisme existant entre l'eau et les corps gras : l'image imprimante est garnie d'encre grasse, les régions non imprimantes sont maintenues humides. On passe sur la planche un cylindre trempé d'eau ; l'eau ne se déposera que sur les parties non imprimantes et jamais sur les parties grasses du dessin. Ensuite passe le cylindre encreur : l'encre (qui est grasse) ne se déposera que sur l'image imprimante, les parties non imprimantes gorgées d'eau « refuseront » l'encre (*lithographie*).

Nous étudions maintenant plus en détail ces trois procédés en commençant par :

1. La gravure en relief (*typographie*)
2. La gravure en creux (*taille-douce*)
3. La forme plane (*lithographie*)

1. La gravure en relief (typographie)

a) travail artistique

Le premier à intervenir, c'est le dessinateur. Il va fournir au graveur un dessin fini. Celui-ci entaillera un morceau de bois ou une planche d'acier de telle façon que les parties blanches du dessin soient creusées, les parties noires restant en reliefs (elles seront épargnées - laissées intactes - par l'outil, d'où le nom de *taille-épargne* donné à ce travail). L'artiste gravera à l'envers pour que l'impression soit à l'endroit.

b) travail technique

L'imprimeur a en main le coin gravé par l'artiste. Il lui est impossible d'imprimer directement sur ce coin original : il risquerait fort d'abîmer, voire de casser cet *unique* et précieux exemplaire. En outre, pour imprimer des millions de vignettes, il est nécessaire de posséder plusieurs clichés que l'on assemblera en planches. Par conséquent, le premier travail de l'imprimeur sera de créer des clichés à partir du poinçon. Il prend donc un certain nombre d'empreintes qu'il réunit ensuite; à partir du bloc ainsi constitué, il obtient par électrolyse une planche complète (galvano).

Celle-ci sera mise sur une presse typographique. Là, un cylindre, en passant sur la planche, déposera de l'encre sur les reliefs; une feuille de papier, ensuite déposée et pressée, décalquera l'encre.

Une impression ferme et nette, des tailles rigoureuses et souvent une légère empreinte qu'on remarque au verso provenant du *foulage* produit par la pression au moment du tirage.

Exemple : France n° 11 à 18, n° 1663, n° 1814, Suisse n° PJ 10 à 11.



2. La gravure en creux (taille-douce).

a) travail artistique

C'est l'inverse de la gravure en relief; alors que, dans le procédé typographique, le graveur creusait les parties blanches du dessin, ici il creusera les parties noires.

Il y a de multiples procédés pour graver en creux, de la pointe sèche à l'aquatinte. Nous nous contenteront de décrire le burin et l'eau forte en rappelant que le graveur, comme dans le cas précédant, travail à partir d'un dessin.

* *Le burin* : la planche sur laquelle on grave est une plaque de cuivre martelée. Le graveur, en poussant son burin, enlève un copeau de métal. En le faisant pénétrer plus ou moins profondément, il trace un sillon appelé taille. La profondeur des tailles, leur entrecroisements donnent le modelé de la gravure.

* *L'eau forte* : le cuivre est recouvert d'un vernis protecteur sur lequel le graveur dessine avec une pointe, mettant ainsi le métal à nu. Son dessin terminé, il procède à la morsure en versant de l'acide sur la planche. L'acide ne creusera le cuivre que là où la pointe a enlevé le vernis.

b) travail technique

L'imprimeur doit là aussi fabriquer des matrices à partir de la gravure fournie par l'artiste. Par le jeu de la trempe et de la détrempe de plusieurs blocs d'acier, on obtient d'abord un négatif de la première gravure qu'on reporte en positif sur une planche autant de fois que la feuille de papier devra contenir de timbres.

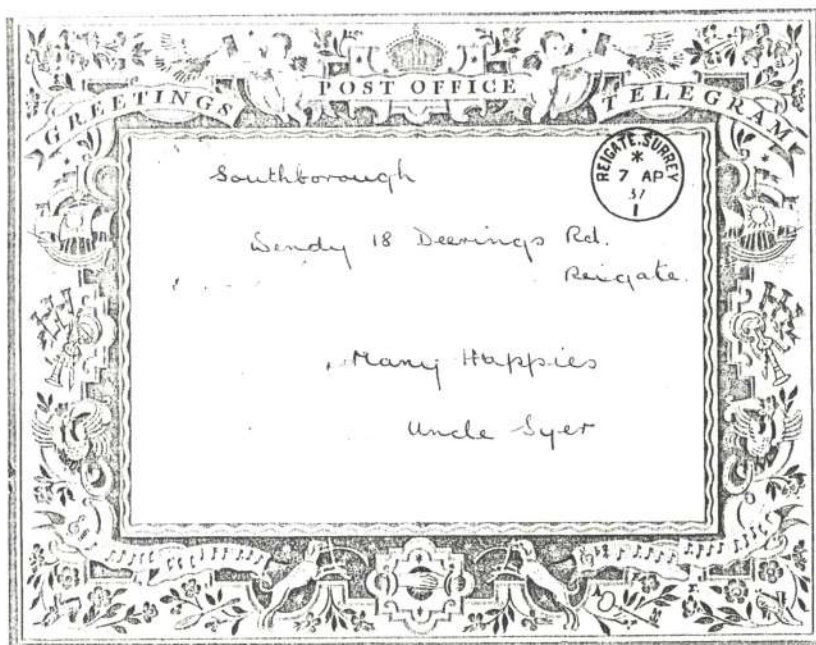
Principe d'impression :

Comme on l'a vu plus haut, ce sont des creux de la gravure qui sont les parties imprimantes, au contraire les parties non-gravées sont non-imprimantes. Une encre épaisse est déposée dans le creux de la gravure, une raclette enlève l'encre restée en surface puis une forte pression exercée sur une feuille de papier posée sur le métal fait adhérer l'encre qui se trouvait dans les tailles.

Suite au prochain numéro...

Ma dernière trouvaille.

Il s'agit d'un télégramme émis par la poste britannique avec en bas à droite les notes du Lied Ecossais N° 11 de Beethoven «Auld Long Syne» (Le bon vieux temps). Ce compositeur a ainsi mis en musique un poème de Robert Burns. Cette pièce émise en 1934 est une acquisition intéressante pour ma collection Ludwig van Beethoven tant au niveau thématique que philatélique, puisque je ne possédais rien au sujet de cette oeuvre et que je n'avais pas encore de télégramme dans cette collection. Les notes de gauches me sont encore inconnues.



Cette pièce trouverait place dans de nombreuses collections thématiques en raison des multiples objets représentés tels que couronnes, étoiles, fleurs, enfants, oiseaux, cloches, quartiers de lune, bateaux, soleils, cornemuses, souliers, clés, chiens, mains,...

Comme il s'agit d'un télégramme émis par la poste, il est admis en exposition sans aucune restriction.

Jean-Pierre Tornare